

MAIRIE DE LA CHÂTRE L'ANGLIN

(Indre)

Délibération du Conseil Municipal

9 février 2021

n° 2021-02-09-05

OBJET :

Avis sur le projet éolien de Beaulieu

Le neuf février deux mille vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de LA CHÂTRE L'ANGLIN, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Monsieur Marcel BOURGOIN, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 février 2021

Présents : MM. BOURGOIN Marcel, ROULLET Laurent, ROSSIN Richard, REDON Gilles, Mmes MURITH Roseline, CHAPUT Muriel, MM. GALLEGO Emile, PETIT Jean-Pierre, VALET Benoit, REMONDIERE Denis, MONGEOT Jean-Noël, Mmes PEINTURIER Catherine, DUMONT Eva.

Absent : néant.

M. Gilles REDON a été élu secrétaire

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
13	13	0	13	9	6	3

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Société d'exploitation éolienne de Beaulieu souhaite exploiter un parc éolien sur la commune de Beaulieu.

Le projet de création du parc éolien prévoit la construction de quatre éoliennes et d'un poste de livraison. Cette activité relève de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

Monsieur le Maire précise le contenu du projet et ajoute qu'une enquête publique a été ouverte sur la commune du 15 février 2021 au 18 mars 2021 inclus. Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier.

Monsieur le Maire rappelle que l'intégralité du dossier a été transmise par courriel à l'ensemble des conseillers.

La commune de La Châtre l'Anglin étant comprise dans un rayon de 6 kilomètres prévu à la nomenclature des installations classées, le conseil municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation unique d'un parc éolien à Beaulieu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable sur le projet du parc éolien de Beaulieu.

Pour copie conforme,
Le Maire, Marcel BOURGOIN



Certifié exécutoire
Transmis à la sous-préfecture
Le 16 février 2021
Publié, affiché ou notifié
Le 16 février 2021
Maire, Marcel BOURGOIN

